

BULLETIN D'INFORMATION - 14 AU 19 AVRIL 2015



CHAMPIONNAT DE FRANCE SLALOM ELITE 2015 DU 14 AU 19 AVRIL 2015 STADE D'EAU-VIVE PAU-PYRÉNÉES



BULLETIN D'INFORMATIONS À DESTINATION DES ÉQUIPES

BULLETIN D'INFORMATION - 14 AU 19 AVRIL 2015



SOMMAIRE

A.	Informations générales	3
1.	Instances de décision pendant les compétitions	3
2.	Réunion des chefs d'équipes.....	3
3.	Programme des entraînements.....	3
4.	Le programme des compétitions.....	4
5.	Informations de course	4
6.	Confirmation et distribution des listes de départ	5
7.	Désignation des traceurs.....	5
8.	Distribution des tracés	5
9.	Installation des parcours de compétition.....	5
B.	Déroulement des compétitions.....	5
1.	Approbation des parcours.....	5
2.	Réglages des portes.....	6
3.	Manches de démonstration	6
4.	Distribution des dossards	6
5.	Contrôles des équipements et des embarcations.....	6
6.	Lieux et procédures de départ et d'arrivée.....	7
7.	Résultats	7
8.	Demandes de vérifications.....	7
9.	Appel au Jury	8
10.	Contrôles antidopage	8
C.	Le service aux athlètes	8
1.	Service vidéo technique	8
2.	Disponibilité et emplacement du service médical	8
3.	Accès internet.....	8
4.	Parking.....	9
5.	Sécurité.....	9
6.	Bureau d'accueil	9
D.	Inscriptions aux courses de sélections	9

BULLETIN D'INFORMATION - 14 AU 19 AVRIL 2015



A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. INSTANCES DE DÉCISION PENDANT LES COMPÉTITIONS

Composition du Jury d'appel

- ✓ Patrick BERARD, Vice-Président de la Fédération Française de Canoë-Kayak
- ✓ Xavier JOURDAIN, Président de la Commission Nationale Slalom
- ✓ Philippe GRAILLE, Directeur Technique National

Composition du Comité de compétition

- ✓ Bertrand DAILLE, Responsable de l'organisation
- ✓ Jean-Michel PRONO, Juge-Arbitre

2. RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPES

La réunion des chefs d'équipes aura lieu le lundi 13 avril à 19h00 dans la salle de réunion du stade d'eau-vive Pau-Pyrénées (1^{er} étage).

3. PROGRAMME DES ENTRAÎNEMENTS

Les groupes d'entraînements

Les projections de participation sont de 190 embarcations maximum. Les groupes d'entraînements seront définis par région d'appartenance.

BULLETIN D'INFORMATION - 14 AU 19 AVRIL 2015



6. CONFIRMATION ET DISTRIBUTION DES LISTES DE DÉPART

La liste de départ sera confirmée lors de la réunion des chefs d'équipes le lundi 13 avril.

La distribution de la liste de départ de la course 1 sera faite le mardi matin au PC course, à partir de 9h.

7. DÉSIGNATION DES TRACEURS

Marianne AGUHLON, membre de la commission internationale de traçage des derniers championnats du Monde de Deep Creek 2014, tracera les trois courses en collaboration avec un entraîneur national différent pour chaque course.

La désignation des entraîneurs nationaux sera effectuée par tirage au sort pendant la réunion des chefs d'équipes parmi les personnes suivantes :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| ➤ Sylvain CURINIER | ➤ Anne BOIXEL |
| ➤ Eric BIAU | ➤ Pierre DEVAUX |
| ➤ Yves NARDUZZI | ➤ Arnaud BROGNIART |

Les traceurs ayant officié en 2014 (Thierry SAÏDI, Yann LE PENNEC et Vincent REDON) ont été retirés du pool.

8. DISTRIBUTION DES TRACÉS

Les tracés seront déposés dans les casiers des chefs d'équipe à 15h30.

- ✓ Course 1 – mardi 14 avril
- ✓ Course 2 – jeudi 16 avril
- ✓ Course 3 – samedi 18 avril

9. INSTALLATION DES PARCOURS DE COMPÉTITION

- ✓ Le parcours 1 sera monté le mardi 14 avril.
- ✓ Le parcours 2 sera monté le jeudi 16 avril.
- ✓ Le parcours 3 sera monté le samedi 18 avril.

B. DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS

1. APPROBATION DES PARCOURS

L'approbation des parcours aura lieu à l'issue de chaque démonstration dans la zone d'arrivée réservée à la gestion de course.

Le Juge-Arbitre, le responsable de l'organisation et les traceurs détermineront la navigabilité des tracés.

BULLETIN D'INFORMATION - 14 AU 19 AVRIL 2015



2. RÉGLAGES DES PORTES

Le réglage des portes sera assuré par le Juge-Arbitre assistant et la traceuse commune aux trois courses. Ils effectueront le réglage de course avant le passage des ouvreurs puis vérifieront la qualité du réglage tout au long de la journée.

3. MANCHES DE DÉMONSTRATION

Liste des ouvreurs

- ✓ C1H : Thomas KOEHLIN (bordé droit) et Yves BOURHIS (bordé gauche)
- ✓ C1D : Hind JAMILI
- ✓ K1H : Edgar PRIGENT et Théo CELJO
- ✓ K1D : Joanna PALERMO et Lisa MOUFFLE
- ✓ C2H : Victor LAMY/Didier BAYLACQ

Le comité d'organisation est à la recherche d'ouvreurs pour les catégories C1D et C2H. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions.

Démonstration des parcours

- ✓ Parcours 1 : mardi 14 avril
- ✓ Parcours 2 : jeudi 16 avril
- ✓ Parcours 3 : samedi 18 avril

Il y aura une heure de lâcher d'eau à l'issue de chacune des démonstrations ayant eu lieu sur le stade d'eau vive Pau-Pyrénées.

4. DISTRIBUTION DES DOSSARDS

Dossards de compétition

La distribution des dossards aux chefs d'équipe aura lieu à partir du mardi 14h au PC course.

Chaque chef d'équipe devra déposer une caution de 50 € (chèque libellé à l'ordre de la FFCK) pour obtenir ses dossards.

La restitution des dossards se fera à l'issue des courses au PC Course :

- ✓ Samedi 18 avril
- ✓ Dimanche 19 avril

5. CONTRÔLES DES ÉQUIPEMENTS ET DES EMBARCATIONS

- ✓ Le pré-contrôle des équipements et des embarcations est prévu le mardi 14 avril dès 9h
- ✓ Le pré-contrôle des embarcations sera en libre-service.
- ✓ Tous les finalistes seront contrôlés et un tirage au sort sera effectué pour les manches de qualifications.



6. LIEUX ET PROCÉDURES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

Procédure de départ

Chaque compétiteur devra se positionner auprès du juge de départ une minute avant son départ.

Intervalles de départ

Les intervalles de départ seront de deux minutes entre les concurrents d'une même catégorie, sauf pour les C1Dames (écart 2'30).

Procédure dans l'aire d'arrivée

La ligne d'arrivée est située en aval de la cabane de chronométrage.

Il y aura un contrôle aléatoire des gilets, casques et embarcations lors des manches de qualifications, et systématique pour tous les compétiteurs lors des finales.

Des contrôles antidopage sont susceptibles d'être effectués sur chacune des trois courses. Les sportifs tirés au sort pour être contrôlés seront informés au moment du contrôle des embarcations.

7. RÉSULTATS

La gestion de course sera assurée par SIWIDATA.

Les résultats seront affichés :

- ✓ Sur les panneaux d'informations
- ✓ Sur le site internet de la FFCK.

Le résultat par club sera distribué dans les casiers de la tente des chefs d'équipe.

Les résultats seront en direct sur le site Internet de la FFCK.

8. DEMANDES DE VÉRIFICATIONS

Pendant le championnat de France Elite, les procédures de demande de vérification suivront le nouveau règlement international:

36.2.1 Pour les faits de jugement et de chronométrage, un chef d'équipe peut faire une (1) demande de vérification (enquête) par bateau, par catégorie et pour toute la compétition, ce sans frais. Le Juge Arbitre examinera toutes les informations disponibles pour instruire cette enquête. Suite à l'instruction de l'enquête, la décision du Juge arbitre devient un « état de fait » et ne peut donc pas être contestée plus avant. Une demande d'enquête n'est prise en compte que lorsqu'elle est soumise dans les cinq minutes (5') après l'affichage de la feuille de résultat individuel du concurrent concerné par la demande d'enquête.

Dans le cas où une enquête d'une fédération (club) conduit à la modification du résultat, la Fédération (le club) qui a fait la demande d'enquête conserve son droit pour faire une nouvelle enquête.

36.2.2 Une Fédération (un club) peut faire une demande d'enquête sur le résultat d'un concurrent d'une autre Fédération (club) une seule (1) fois sur l'ensemble de la compétition. Dans le cas où une enquête d'une fédération (club) à une autre Fédération (club) conduit à la modification du résultat, la Fédération qui a fait la demande d'enquête conserve son droit pour faire une nouvelle enquête.

BULLETIN D'INFORMATION - 14 AU 19 AVRIL 2015



Lorsqu'une enquête conduit à la modification d'un résultat, toutes les équipes concernées doivent être informées.

Le bureau des enquêtes sera situé à proximité de la tente des chefs d'équipe. Le secrétaire du Juge-Arbitre assistant recevra les demandes de vérification par écrit et les affichera à proximité du bureau

9. APPEL AU JURY

Le secrétaire du Juge-Arbitre assistant recevra les demandes écrites d'appel au jury uniquement de la part des chefs d'équipe.

La liste des appels au jury en cours seront affichés à proximité du bureau des enquêtes.

Les appels au jury coûtent 75 € (payables par chèque uniquement, libellé à l'ordre de la FFCK).

Le coût d'un appel au jury sera remboursé en cas de gain de cause. Dans les cas contraires, les 75€ reviendront à la FFCK.

10. CONTRÔLES ANTIDOPAGE

Les contrôles antidopage seront effectués sur le site de course.

Les sportifs choisis pour les contrôles antidopage devront se munir d'une pièce d'identité.

C. LE SERVICE AUX ATHLÈTES

1. SERVICE VIDÉO TECHNIQUE

Un service vidéo technique sera mis en place pour tous les compétiteurs et pour le soutien au jugement.

L'acquisition du signal vidéo technique sera effectuée par l'organisation pour tous les compétiteurs.

La récupération des images du signal vidéo technique sera disponible à partir d'un disque dur externe fourni par chaque chef d'équipe au responsable vidéo à l'issue de chaque manche.

2. DISPONIBILITÉ ET EMPLACEMENT DU SERVICE MÉDICAL

Le stade d'eau vive dispose d'une infirmerie et un médecin sera présent sur le site pendant la durée des courses.

En cas de besoin, contacter l'organisation pour lancer un appel sur la sonorisation de l'événement.

3. ACCÈS INTERNET

Il n'y a pas d'accès public internet sur le site de la compétition.

BULLETIN D'INFORMATION - 14 AU 19 AVRIL 2015



4. PARKING

Le parking autour du bâtiment est réservé à l'organisation.

Le parking à proximité de l'aire d'arrivée du bassin est réservé aux compétiteurs.

Le parking situé avant le bâtiment du stade d'eau vive est tout public.

5. SÉCURITÉ

Le comité d'organisation recommande de ne pas laisser d'objets précieux dans les véhicules et ne pourra pas être tenu responsable en cas de vols ou d'effraction.

6. BUREAU D'ACCUEIL

Le bureau de l'organisation se situe au PC Course Arrivée.

Un casier par club sera attribué dans la tente chef d'équipe.

D. INSCRIPTIONS AUX COURSES DE SÉLECTIONS

L'inscription se fera en ligne sur le site de la FFCK, via les pages de la Commission Nationale Slalom (http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/).